

Les missions du poste

Le gardien est le lien privilégié entre la société et ses locataires. Il les accueille à leur arrivée, les renseigne et s'assure au quotidien de leur confort dans la résidence : propreté, sécurité, tranquillité, entretien courant. Il enregistre et suit les réclamations techniques. Il veille également à maintenir de bonnes relations entre les résidents.

Assurer l'entretien de l'immeuble et de ses abords (propreté, petites réparations)

- Réaliser les tâches de nettoyage dans les parties communes, les abords immédiats et les locaux annexes
- Collecter et évacuer les déchets ménagers et les encombrants
- Effectuer des menus travaux d'entretien courant et de maintenance dans les parties communes et les espaces extérieurs

Veiller à la tranquillité et la sécurité des résidents (surveillance du patrimoine, respect du règlement intérieur)

- Effectuer des visites périodiques du patrimoine pour déceler les dysfonctionnements et prévenir les occupations illégales, vérifier la présence et/ou le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (système de désenfumage, détecteurs de fumée en parties communes, extincteurs, etc.)
- Assurer une surveillance des installations techniques (chaufferie, ascenseurs, VMC), alerter en cas d'anomalies ou de dégradations, s'assurer de la réalisation des travaux le cas échéant
- Assurer la tenue du classeur sécurité
- Veiller au respect et à l'application du règlement intérieur
- Assurer la première médiation en cas de conflit de voisinage

Assurer le suivi des travaux et/ou la gestion des réclamations techniques

- Vérifier le bien-fondé de la réclamation, l'enregistrer, suivre la suite donnée
- Commander, surveiller, réceptionner les menus travaux (logement, parties communes)

Faire le lien entre les résidents et la société

- Accueillir, renseigner les locataires et les candidats, par exemple en fournissant des informations ayant trait au contrat de location, au règlement intérieur, aux actualités de la résidence, à la vie du quartier,
- Accueillir les nouveaux arrivants et veiller au bon déroulement des départs, réaliser les états des lieux entrant et sortant, les visites conseils
- Participer au recouvrement des loyers

Titulaire d'un CAP gardien, vous disposez d'au moins 2 ans sur une fonction similaire.

Vous maîtrisez les techniques de nettoyage de différentes surfaces ainsi que l'utilisation d'équipements de nettoyage spécialisés

Vous avez le sens du contact et de l'empathie, vous êtes organisé, rigoureux, autonome et avez une bonne capacité d'adaptation.

N'hésitez plus et postulez !